



## RECENSEMENT DES PERSONNES VULNERABLES

Il incombe au Maire de constituer un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées de la commune vivant à domicile et qui en font la demande. L'objectif de ce fichier est de permettre l'intervention ciblée du CCAS. Celui-ci a pour objectif de prévenir des conséquences d'évènement exceptionnel : canicule, grands froids, etc ...

Aussi dans les circonstances sanitaires liées au COVID-19, la commune renforce sa vigilance. Les personnes fragiles et isolées, personnes âgées ou en situation de handicap, peuvent, à leur demande, ou requête d'un tiers, figurer sur le « registre des personnes fragiles et isolées ». Ces informations permettront, si besoin, une veille et apporter rapidement conseils et assistance.

Ce registre nominatif est confidentiel et il ne pourra être consulté que par les membres du CCAS soumis au secret professionnel.

Pour s'inscrire sur le registre, merci de contacter la mairie au 04.75.03.22.19

### PERSONNE CONCERNÉE

Nom : .....Prénom .....

Date de naissance : .....

Adresse postale :

.....  
.....

☎ Téléphone : ..... ① Portable : .....

Conditions de vie :  seul(e)  en couple  en famille

Personne âgée de plus de 65 ans

Personne âgée de plus de 60 ans et plus, reconnue inapte au travail

Adulte en situation de handicap

Demande à être inscrit(e) sur le registre afin que je puisse être assisté(e) en cas de plan d'alerte et d'urgence

Demande à être réinscrit(e) sur le registre

Demande à être radié(e) du registre

Bénéficiez-vous d'un service d'aide à domicile ?  Si oui, lequel : .....  non

### PERSONNE(S) A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

1. Nom : ..... Prénom : .....

☎ Téléphone : ..... ① Portable : .....

Lien de parenté : .....

2. Nom : ..... Prénom : .....

☎ Téléphone : ..... ① Portable : .....

Lien de parenté : .....

Date et Signature de l'intéressé(e)

*(ou le cas échéant le nom et la qualité de la tierce personne ayant effectuée cette demande)*

Date :

Signature (nom et prénom) :

*Toutes les données recueillies par ce formulaire sont facultatives. Vos données sont traitées uniquement afin d'aider le CCAS dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité (obligation légale, art. L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles). Le responsable de ce registre nominatif, mis à jour chaque année, est le Maire de Saint-Barthélemy-de-Vals. Les destinataires des données recueillies sont le Maire/Président du CCAS et les membres du CCAS, le personnel administratif du secrétariat de la mairie ainsi que, sur sa demande, le Préfet. Conformément à la loi n°78-17 «Informatique et Libertés» et au RGPD, vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant par courrier à Mairie de Saint-Barthélemy-de-Vals, 1 Place Jean de la Fontaine, 26240 Saint-Barthélemy-de-Vals ou par courriel à [mairie@saintbarthelemydevals.fr](mailto:mairie@saintbarthelemydevals.fr) Pour toutes questions relatives à la protection de vos données personnelles vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de la commune à l'adresse [mairie@saintbarthelemydevals.fr](mailto:mairie@saintbarthelemydevals.fr)*